



CAMPAGNE DE DISTILLATION 2024

Le retour du privilège pour les bouilleurs de cru

Le coût de distillation d'un litre d'eau de vie est établi pour 2024 à

3,60 €

La campagne est ouverte de novembre à avril.

Le Distillateur Ambulant agréé s'occupera des formalités administrative (déclaration de production sur l'honneur, CERFA de transport et stockage de l'eau de vie.)

Pour les professionnels distillation règlementée sous conditions

Depuis 2003, une loi permettait aux producteurs de fruits et de vin de distiller 20 litres d'eau de vie à 50 degrés et de bénéficier d'une exonération de 50% sur la taxe d'Etat.

Cette année, un nouveau décret supprime les droits d'accise jusqu'à 100 litres d'alcool à 50°

Cependant, l'alcool produit doit être réservé à la consommation personnelle ou familiale.

Tout propriétaire de fruitiers ou de vignes peut devenir bouilleur de cru

Si vous êtes intéressé, nous vous demandons de bien vouloir remplir le bon de commande et de réservation ci-dessous et nous le retourner au plus tôt.

Vous pouvez transmettre la réservation à votre cave coopérative, ou nous contacter par téléphone, SMS ou par email).

Merci de partager cette information autour de vous pour contribuer à faire vivre cette tradition séculaire. Nous nous tenons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.



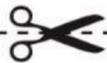
DISTILLERIE RIFFAUD
ALAMBIC AMBULANT depuis 1890

Contactez Guy ou Jean-Yves Riffaud
70 route des Terroirs- 33790 LANDERROUAT
06 08 45 52 72 - 06 81 83 71 19 - jy.riffaud@orange.fr

Cave coopérative :

La distillation s'effectuera à l'atelier public de MOURENS date : 19 MARS 2024

Nous vous informerons du lieu de l'atelier public de distillation, de l'heure de l'enlèvement de l'eau de vie. Vous devez vous y présenter avec bonbonnes dans le véhicule déclaré.



BON DE COMMANDE OU RÉSERVATION

Nom Prénom.....

Adresse.....

Téléphone Mail.....

CVI Immatriculation du véhicule.....

JE SOUHAITE RÉSERVER LA DISTILLATION DE LITRES D'EAU DE VIE

Date et signature